RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
62 - Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 02/09/2026
ID : 062-216203356-20260831-28_2026FILLIEV-DE

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	13
• votants	13
• absents	2
• exclus	0

Date de convocation :
24 août 2026

Date d'affichage :
24 août 2026

Objet
Délibération n° 28/2026. Désignation d'un référent sécurité routière.

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 31 août 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :
Dourlens J, Merchez P, Wissart F, Aoumat F, Gabant M, Dourlens L, Kolano N, Douay R, Merchez J, Huret V, Delforge S, Capendu G, Lecoustre Q.

Secrétaire de séance :

Mme DOURLENS LINE

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner au sein de ce conseil un référent sécurité routière. Ce référent sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture, constituant dans le Département un réseau de relais en charge de la sécurité routière au sein des collectivités.

Après en avoir délibéré, les membres décident de désigner Madame Nicole Kolano qui accepte cette mission.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE MONTREUIL SUR MER le 02 septembre 2026.

Publié ou notifié le 02 septembre 2026.

Fait à FILLIEVRES, le 02 septembre 2026

Le Maire

Envoyé en préfecture le 02/09/2026

Reçu en préfecture le 02/09/2026

Publié le 02/09/2026

ID : 062-216203356-20260831-28_2026FILLIEV-DE

MAIRIE DE FILLIEVRES
62770